



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2554

Adaptation de l'opération n° 01054 003 - Aménagement d'une aire de skate et de roller au Stade Roger Duplat
8 rue Marie-Anne Leroudier à Lyon 1er et affectation complémentaire d'une partie de l'AP 2009-1
"Aménagements équipements sportifs PEP 2008-2014", Programme 00004 Sport

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 16 NOVEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 4 NOVEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 17 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 23 NOVEMBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. LE FAOU (pouvoir à M. GRABER), Mme FRIH (pouvoir à M. CUCHERAT), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2016/2554 - ADAPTATION DE L'OPERATION N° 01054 003 - AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE SKATE ET DE ROLLER AU STADE ROGER DUPLAT 8 RUE MARIE-ANNE LEROUDIER A LYON 1ER ET AFFECTATION COMPLEMENTAIRE D'UNE PARTIE DE L'AP 2009-1 "AMENAGEMENTS EQUIPEMENTS SPORTIFS PEP 2008-2014", PROGRAMME 00004 SPORT (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 octobre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2016/1922 du 14 mars 2016, vous avez approuvé le lancement de l'opération d'aménagement d'une aire de skate et de roller au Stade Roger Duplat situé au 8 rue Marie-Anne Leroudier à Lyon 1^{er}, pour un montant de 140 000 €TTC.

Par délibération n° 2016/2144 du 6 juin 2016, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle « Aménagements équipements sportifs PEP 2008-2014 » n° 2009-1, programme n° 00004.

Dans ce cadre, des diagnostics avant travaux relatifs à la recherche d'amiante ont été réalisés.

Suite à la découverte d'amiante dans la première couche d'enrobés du terrain de volleyball actuel, un désamiantage de la zone est nécessaire.

Ces travaux supplémentaires, rendus nécessaires par cette sujétion technique imprévue lors du lancement de l'opération, nécessitent une adaptation des crédits.

En conséquence, il convient de porter le montant global de l'opération à 215 000 €TTC à financer par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme 2009-1 « Aménagements équipements sportifs PEP 2008-2014 » programme 00004 Sport, ce montant comprenant l'ensemble des travaux supplémentaires rencontrés.

Vu les délibérations n°2016/1922 du 14 mars 2016 et n° 2016/2144 du 6 juin 2016 ;

Vu l'avis du Conseil du 1^{er} arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1- Le nouveau montant de l'opération n° 01054 003 « Stade Roger Duplat - aménagement d'une aire de skate et de roller » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme 2009-1 « Aménagements équipements sportifs » - programme 00004 Sport.

2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme 00004 Sport, AP 2009-1 « Aménagements des équipements

sportifs PEP 2008-2014 » opération n°01054003, et seront imputées sur les chapitres comptables 20, 21 et 23, fonction 412, selon l'échéancier prévisionnel, susceptible de variation compte tenu des aléas de projets ou autre pouvant survenir :

- 2017 : 215 000 €

3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT